



**Le Kremlin
Bicêtre**

LA VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE RECRUTE

La Ville du Kremlin-Bicêtre est située dans le département du Val-de-Marne (94) en région Île-de-France et compte 24 500 habitants. Limitrophe au sud-est de Paris, la commune est membre de l'Etablissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre. Le Kremlin-Bicêtre est accessible directement par l'autoroute (A6b), le périphérique (sortie porte d'Italie) et est bien desservie par les transports en commun (métro, tramway, bus, navette gratuite). Elle dispose de bornes Vélib' et de pistes cyclables. Depuis 2024, elle est desservie par la ligne 14 du métro grâce à l'ouverture de la nouvelle station Hôpital Bicêtre.

Ville dynamique et ouverte, championne de la mixité sociale au sein de la métropole du Grand Paris comme le rappelle une étude de l'APUR de 2023, le Kremlin-Bicêtre jouit d'une situation idéale aux portes de Paris et a bénéficié, ces dernières années, de nombreuses transformations. Elle dispose d'équipements culturels (médiathèque l'Echo, Espace culturel André-Malraux...) et sportifs de qualité, ainsi que deux parcs situés en centre-ville. Un marché est accessible les mardis, jeudis et dimanches matins. Ville hospitalière et universitaire, Le Kremlin-Bicêtre se caractérise par des habitants aux profils diversifiés, qui font sa richesse.

La Mairie du Kremlin-Bicêtre emploie toute l'année de nombreux agents, juniors et confirmés. Forte d'un haut niveau de service public, auquel elle est particulièrement attachée, la Ville assure au quotidien de nombreuses missions dans des domaines d'intervention variés. En rejoignant notre Ville, vous intégrez un collectif de travail dynamique qui a pour valeurs l'égalité, la solidarité, l'universalité de l'accès au service public, la neutralité et la laïcité et qui veille et vous accompagne dans votre parcours et vos évolutions professionnels.

Chef du service Régie-Bâtiment (H/F)

| | | |
|--|-----------------------------|---|
| Domaine : Services techniques – bâtiment | | Cadre d'emploi : A – Ingénieur |
| Nature de l'emploi : Ouvert aux fonctionnaires (et aux contractuels) | | Nature du contrat : Régime statutaire/Contractuel |
| RIFSEEP : A3a | Encadrement : Oui | Télétravail : Oui |
| Date limite de candidature : 31 mars 2025 | | |

Présentation générale

Placé sous l'autorité du Directeur de l'Aménagement et des Projets Urbains, le chef du service Régie-Bâtiment a sous son autorité son adjoint et une équipe d'une dizaine d'ouvriers du bâtiment, de tous les corps d'état. Le service entretient une quarantaine de bâtiments municipaux, dont certains accueillent des publics spécifiques (crèches, écoles,...) et nécessitent donc une surveillance et une réactivité accrues.

Dans le cadre de la création du service Régie-Bâtiment, le chef de service participe à la définition du fonctionnement

du service et à son organisation comme service en propre. Il veillera notamment à proposer, sous l'autorité du directeur, un état des lieux de l'existant, des outils de suivi et de planification des différentes interventions et des pistes d'amélioration du fonctionnement du service.

VOS MISSIONS

Encadrer l'équipe de la régie bâtiment au quotidien :

- Définir les règles de fonctionnement, fixer les objectifs et mobiliser les énergies individuelles des membres de l'équipe.
- Suivre le temps de travail des agents : organisation et validation des congés, suivi des absences, suivi des heures supplémentaires et des astreintes.
- Accompagner ses collaborateurs en les formant, en les informant et en mesurant l'écart entre les compétences attendues et les compétences détenues afin de prioriser la mise en place d'actions de formation.
- Contrôler l'application des normes et des dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail (port des EPI, règles de sécurisation des chantiers, etc.).
- Participer à la définition des besoins en effectifs et compétences associées en lien avec le directeur de l'aménagement et des projets urbains et la direction générale
- Participer aux procédures de recrutement.

Piloter, organiser et suivre l'activité de la régie Bâtiment

- Organiser et planifier les différents travaux ou interventions à réaliser en régie, les suivre, s'assurer de la qualité, de la conformité et des délais d'exécution (tous corps d'état). L'intégration des demandes d'intervention urgentes est primordiale.
- Evaluer les moyens nécessaires pour chaque chantier (en personnel, en matériaux, en matériel, etc.)
- Veiller à la conformité réglementaire des bâtiments et des travaux, notamment en organisant la levée des réserves identifiées par les organismes de contrôles.
- En lien avec le service Patrimoine, réaliser un diagnostic du patrimoine bâti afin de rédiger et programmer un Plan de Maintenance et d'Entretien des bâtiments.
- Veiller à la sécurité des chantiers réalisés en régie.
- Prévoir et contrôler les livraisons de matériaux et matériel nécessaires au bon fonctionnement du service.
- Créer et développer des outils permettant de suivre la réalisation des objectifs et de mesurer les effets des mesures correctives mises en place pour améliorer l'efficacité du service.

Participer à l'élaboration et au suivi du budget et des marchés du service

- Recenser et prioriser les besoins du service
- Participer à l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement du service
- Veiller au respect des enveloppes budgétaires allouées
- Veiller au suivi des marchés en cours dans le respect des procédures réglementaires
- Rédiger les pièces techniques des nouveaux marchés publics et procéder à l'analyse des offres

Assurer la sécurité des bâtiments et notamment celle des ERP

- Planifie, prépare, organise et conduit les visites de la commission communale de sécurité.
- Assure le secrétariat de la commission communale de sécurité et rédige le procès-verbal à l'issue des visites.
- Gère la levée des prescriptions ou anomalies listées dans les procès-verbaux des commissions de sécurité des bâtiments communaux.
- Assiste le maire ou son représentant lors des réunions de la commission départementale de sécurité.
- Pilote les interventions nécessaires à la mise en conformité des bâtiments communaux, en lien avec le service Patrimoine si le recours à des entreprises extérieures s'avère nécessaire.

PROFIL RECHERCHÉ

- Appétence pour le service public ;
- Appétence pour l'encadrement d'équipes de terrain ;
- Connaissances techniques et réglementaires TCE ;
- Sens du travail en équipe, en transversalité et en partenariat ;
- Capacités d'écoute, d'analyse, de synthèse et de propositions ;
- Connaissances des marchés publics et notions juridiques ;
- Connaissance de la gestion budgétaire et le suivi des dépenses publiques ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques nécessaires au suivi administratif du bureau de contrôle des chantiers et de la voirie de proximité.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Complément Indemnitaire Annuel
- 39,5 heures par semaine
- 25 congés annuels + 26 ARTT
- Remboursement à 100 % des transports en commun par les agents non kremlinois
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Adhésion au CNAS

COMMENT CANDIDATER ?

Adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) par voie postale ou par courriel (offre_emploi@ville-kremlin-bicetre.fr), à l'attention de :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place Jean-Jaurès
94270 Le Kremlin-Bicêtre